

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 230

Rubrik: La semaine dans les kiosques alémaniques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense nationale: Le temps des professions de foi

Nous avons eu le tour de Suisse des Hirschy, Lattion et autres colonels, mués en conférenciers chargés de raffermir la volonté de défense du bon peuple. A nouveau, répétons-le, tel n'est pas leur travail. Ces messieurs n'ont qu'à concrétiser les directives élaborées par les autorités politiques. Rien de plus.

Deux partis coup sur coup ont mis à l'ordre du jour de leur congrès le thème de la défense nationale. Pour aboutir à des déclarations de volonté résolue et à des proclamations de foi. Des délibérations du parti libéral, on peut retenir que la défense nationale est une tâche primordiale qui doit bénéficier des crédits indispensables, qu'elle est aussi un état d'esprit attaché à la défense de valeurs communes (rappel au passage de l'œuvre de dénigrement qui trop souvent fleurit dans les écoles). Même rengaine chez les radicaux : plus d'argent pour une modernisation de l'armée, pas de discussion tolérable sur le principe et les applications de la défense.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

L'héritage de Robert Grimm

Le mensuel « Neutralität » (6) publie deux textes de vétérans du Parti socialiste bernois : Ernest Wüthrich traite de la lutte pour la réduction de la durée du travail, et Fritz Grütter, ancien président du P.S.S., est interviewé sur ses 52 ans de militantisme socialiste.

Relevons cette réponse expliquant le poids particulier du Parti socialiste bernois dans le P.S.S. à cause de « ses gros bataillons » :

« Aussi loin que je puisse me souvenir, le canton de Berne a toujours été le mieux organisé du point

Ces deux partis ne font que rejoindre les auteurs de la pétition « pour une armée forte » (pétition qu'ils soutiennent d'ailleurs ; à propos, où en est la récolte des signatures commencée depuis plus de quatre mois et pour laquelle une publicité quotidienne paraît dans la presse ?) : à savoir replâtrer un mythe sérieusement ébranlé dans l'esprit des citoyens ; la détente en Europe qui dissipe la menace extérieure et la politique hésitante et maladroite menée ces dernières années par le gouvernement en matière de défense nationale.

Pourtant l'effort est vain et la discussion, les questions, et même le doute se développeront encore. Même si ces partis veulent l'ignorer ou l'empêcher. Quelles valeurs à défendre, quels moyens financiers consentir en fonction des autres besoins, pour quel type de défense. A ces questions politiques, ni les libéraux-radicaux, ni les pétitionnaires n'ont répondu ; ils préfèrent clamer des slogans. On peut lire dans le projet d'article constitutionnel sur les partis politiques, proposé par le gouvernement, que « les partis participent à la formation de la volonté politique dans la vie de l'Etat ». Cette formule, appliquée aux partis libéral et radical, en matière de défense nationale, est encore un slogan.

de vue socialiste. Le PS bernois est le parti socialiste cantonal ayant le plus grand nombre de membres par rapport au chiffre de la population. C'est à Robert Grimm que nous le devons, alors qu'il était rédacteur de la « Berner Tagwacht ». Son avis était que l'on devait organiser la classe laborieuse urbaine, mais que cela ne suffisait pas et que nous devions aussi avoir des sections à la campagne. Il était, d'après lui, indispensable d'avoir des militants également là où il n'y avait pas encore de sections. C'est pourquoi nous avons aujourd'hui des sections ou des points d'appui même dans de très petites localités du canton de Berne. » Fritz Grütter ajoute que, contrairement à d'autres cantons, les communistes n'ont pratiquement jamais joué un rôle dans son canton.

— Si les Vaudois lisaient « Tages Anzeiger Magazin », ils auraient découvert la tête du major Davel, peinte par Charles Gleyre, sur la couverture du numéro 21. Marcel Schwander, correspondant du quotidien zurichois en terre romande, montre l'évolution de l'image du héros dans les livres d'école. Cet article nous apprend que le « Portrait des Vaudois » de Jacques Chessex paraîtra encore cette année en allemand dans une adaptation de Marcel Schwander sous le titre « Leben und sterben im Waadtland » (Vivre et mourir au Pays de Vaud).

— Le « Journal suisse des associations patronales » (18) indique que le « Tages Anzeiger » de Zurich a publié 21 077 pages de publicité en 1972 (en moyenne 70 par numéro) et la « Neue Zürcher Zeitung », 14 131 (46 par jour).

VAUD

Deuxième round

Les leaders du Parti radical voulaient gagner le deuxième round de l'aménagement du territoire. Le mécontentement dans les communes, chez les notables, avait été si bien entretenu qu'on pouvait penser que le Grand Conseil, proche de ces milieux, suivrait le mouvement.

Et puis, une fois l'application connue, il est facile de monter en épingle les erreurs.

Malgré ce climat, le deuxième round n'a pas été gagné.

A la suite de l'interpellation Payot, aucun ordre du jour n'a été déposé : il n'aurait probablement pas entraîné la majorité.

Les opposants ont préféré s'enliser dans la procédure, déposer une motion qu'une commission devra prendre en considération, etc...

A relever, l'assurance du conseiller d'Etat Ravussin qui, loin d'être marqué par les critiques, a su mettre l'église au milieu du village. Même si son intervention n'a pas été confirmée par un vote, le succès a été évident.